

Grève majoritaire dans le Second degré ce 5 décembre : un avertissement très clair, une colère qui doit trouver des réponses

Avec 53% des personnels du Second degré de l'académie de Toulouse, le constat est pour nous le même que partout en France : nos collègues ne veulent pas des mesures portées par le gouvernement désormais démissionnaire.

Ils refusent les mesures de G. Kasbarian sur les 3 jours de carence et ses propos méprisants.

Ils dénoncent, une nouvelle fois pour 2025, du gel du point d'indice, pratiquement jamais revalorisé depuis bientôt 8 ans qui lui a fait perdre plus de 15% de pouvoir d'achat.

Il dénoncent la suppression de la GIPA (dispositif individuel de maintien du pouvoir d'achat en cas d'inflation) alors que la forte inflation constatée depuis 2020 aurait permis de verser à de très nombreux collègues une forme de rattrapage partiel des pertes subies.

Ils contestent les orientations qui ont présidé à l'élaboration du projet de budget 2025, qui continue de passer à côté des urgences de l'École publique (4000 suppressions de postes prévues).

L'incertitude de la situation politique issue de l'adoption de la motion de censure du gouvernement hier soir n'a pas entamé la détermination de la profession : les personnels des collèges et des lycées sont massivement en grève aujourd'hui. Certains établissements, notamment en collège où se déploie dans le plus grand chaos le « Choc des Savoirs » - lui aussi censuré la semaine dernière par le Conseil d'Etat - , dépassent les 80% de grévistes. Ce sont des vies scolaires fermées, des directions qui sont entièrement en grève.

Le message est très clair pour tout futur gouvernement : hier, comme aujourd'hui et demain, nous ne voulons pas des 3 jours de carence ; il est urgent de revaloriser les personnels et de conforter l'École publique en lui donnant les moyens de fonctionner ; il est urgent de changer de politique salariale et de conforter les statuts fragilisés par 7 ans de macronisme en revenant sur la Loi de Transformation, de la Fonction publique, et de permettre aux AESH et contractuels d'accéder à la titularisation sous statut.

Le futur gouvernement, quel qu'il sera, est prévenu : la colère est grande dans le Second degré !